



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DÉCEMBRE 2023

Vous pouvez recevoir cette lettre par courrier électronique en vous abonnant à la « newsletter »
www.saint-jorioz.fr (rubrique en bas de page)

Conseil Municipal du 18 décembre 2023

Le Conseil Municipal a :

- **Adopté** le règlement budgétaire et financier applicable à compter du 1er janvier 2024. Ce règlement fixe l'ensemble des règles financières applicables à la commune ainsi que les durées d'amortissement des biens. Il est adopté pour la durée du mandat. Dans un même temps, la commune change de nomenclature comptable pour passer à la M57.
- **Adopté** les tarifs pour l'année 2024 concernant les locations de salles, les droits de place, le cimetière, les encarts publicitaires, le port et les entrées de la plage. Afin de rester en adéquation avec les motorisations actuelles, les catégories de bateaux pour les locations de boucles au port ont été modifiées, avec une augmentation des tarifs.
- **Autorisé** M. le Maire à signer une convention avec l'association « Lire et faire Lire » permettant ainsi aux bénévoles de conter des histoires aux enfants de maternelle et CP/CE1 au 1er semestre 2024, pendant la pause méridienne.
- **Autorisé** M. le Maire à lancer une procédure de modification du tracé d'une portion du chemin rural dit de « Chez Seyteur », par échange de terrains, afin de garantir sa continuité. Ce chemin rural sera matérialisé et restera enherbé. Le dossier sera mis à disposition du public en mairie pendant 1 mois avec un registre destiné à recueillir les éventuelles observations.
- **Approuvé** deux nouvelles dénominations de voies « impasse des Geais » et « impasse du Pivert » suite à la construction de logements routes de la Magne et de Charafine.
- **Débatu** sur les cartes identifiant les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) établies par le Grand Annecy. Ces zones, définies pour chaque type d'installation, définissent les lieux où les communes souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets de production d'énergie renouvelables. Pour Saint-Jorioz, aucun site n'est retenu pour la méthanisation et les réseaux de chaleur. Concernant les panneaux photovoltaïques, ceux-ci ne sont autorisés que sur les bâtiments et habitations.

A noter : toutes les délibérations sont mises en ligne sur le site internet et disponibles en mairie.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de présentation des vœux à la population qui aura lieu le

samedi 6 janvier 2024 à 10h30

à l'espace Augustine Coutin

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire auront lieu du **22 janvier au 9 février 2024** pour les enfants qui entrent en maternelle et les nouveaux arrivants.

Vous devez prendre rendez-vous, au préalable, sur le site internet de la mairie www.saint-jorioz.fr, onglet « actualités ».

Pour mémoire :

- L'inscription à l'école élémentaire est automatique pour les enfants déjà scolarisés sur la commune.
- Les dérogations scolaires doivent être renouvelées chaque année (imprimé à télécharger sur le site).

LES PETITS LUTINS

Le Multi-Accueil « Les Petits Lutins » propose un accueil collectif, occasionnel ou régulier, pour les enfants de 10 semaines à 3 ans.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, veuillez prendre contact auprès de la directrice au 04.50.68.95.15 ou par mail à multiaccueil@saint-jorioz.fr avant le 15 mars 2024 pour un accueil à compter de la rentrée de septembre.

Attention, le dépôt d'une demande ne vaut pas inscription ! La commission d'admission se tiendra au mois d'avril.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Suite aux intempéries répétées de ces dernières semaines, nous vous rappelons l'importance d'entretenir les rives jusqu'à la moitié du cours d'eau.

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau ou d'un fossé a pour obligation d'en assurer son entretien régulier.

Il est primordial de procéder au retrait de tout embacle et toute végétation envahissante empêchant l'écoulement naturel des eaux.

Le défaut d'entretien peut engendrer des inondations sur les propriétés situées en amont et votre responsabilité peut être engagée.

AGENDA

Samedi 23 décembre : Ciné Laudon - Séances spéciales Noël pour les enfants avec la projection du film « Linda veut du poulet » à 16h et à 18h et venue du Père Noël.

Dimanche 31 décembre : Cérémonie du 80^{ème} anniversaire de la déportation à 10h15 à la Croix Blanche de Saint-Eustache.

Jedi 11 janvier : Atelier de sensibilisation pour la lutte contre les perturbateurs endocriniens à 19h à l'Espace Augustine Coutin (sur inscription).

Samedi 20 janvier : Jeu de piste autour des 5 sens dans le cadre des « Nuits de la lecture » à 14h à la Bibliothèque - public familial (sur inscription) .

Mercredi 24 janvier : Spectacle jeunesse dansé à 16h à la bibliothèque « Mini Max et Lala Plus » par la Cie I Wanna Be.

Sam. 27 et dim. 28 janvier : Salon des Z'arts Zen de 10h à 19h à l'Espace A. Coutin